

Saviez-vous que...

En salle d'opération, l'anesthésie générale d'UN SEUL patient peut produire l'équivalent en CO2 de plusieurs milliers de kilomètres en voiture. Tous les gaz anesthésiants ont un impact sur le réchauffement climatique, mais certains sont plus polluants que d'autres. Par exemple, le **Desflurane** demeure dans l'atmosphère pendant 14 ans alors que le **Sevoflurane** y demeure environ 1 an.

Des changements de pratique s'imposent...

Votre comité des jeunes

Pour nous rejoindre:
418-525-4444

CHUL: #42758, local J-2

HDO: #15274, local 4306 Pavillon Collin

HSFA: #54419, local D1-719

HEJ: #65623, local H-003a

HSS: #87792 local L1-11

8 VISITEZ LE SITE WEB

www.sichudequebec.com

SICHU

Journal du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec

Infirmières, Infirmières auxiliaires et Inhalothérapeutes

en bref
fiq
Novembre 2019

2
Éditorial
de la
Présidente

3
Tirage
Sondage

4
Réseau SST
FIQ

5
Kiosque
PDRH

6
Symposium
OIIAQ

7
RLT

8
Jeunes
coordonnées



Congé des Fêtes 2019-2020

Chose peu fréquente, cette année, les fériés arrivent en plein milieu de la semaine, ce qui fait en sorte, inévitablement, que la plupart bénéficieront de **6** (six) jours de congés consécutif ! Wouhou!!

Référez-vous à l'article 20.02 de la convention collective locale au 2^{ème} et 3^{ème} paragraphe qui dit que chaque salariée a droit à un **minimum** de 5 (cinq) jours de congé consécutifs dans la période des fêtes et que ce congé doit inclure les 3 (trois) fériés se rattachant à la fête.

De plus, l'article 16.09 stipule que les salariées ne travaillent jamais 2 (deux) fin de semaine consécutives.

Donc, par exemple, si vous avez obtenu Noël cette année et que vous êtes en fin de semaine de congé avant Noël, vous aurez du 21 au 26 décembre inclusivement et si vous avez congé la fin de semaine qui suit, vous aurez du 24 au 29 décembre inclusivement.

Le même scénario se répète pour le jour de l'an.

Et voilà!!

Linda Cossette, agente syndicale, site HSFA



Éditorial de la Présidente

La négo... c'est parti!

Comme prévu, le 24 octobre dernier, nous avons déposé nos demandes intersectorielles, au Conseil du trésor, pour la convention collective 2020-2023 et ce en compagnie de l'APTS, notre alliée.

Nous avons déposé nos demandes sectorielles, seulement pour la catégorie 1 regroupant les infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques, au CPNSSS, le 29 octobre.

La même journée, nous avons rencontré le directeur des ressources humaines du CHU pour lui faire part de nos demandes sectorielles au National pour la prochaine négociation. La prochaine étape sera probablement le dépôt patronal. À suivre...

Journée sans TSO

Nous avons eu, comme prévu, une journée (24hrs) pour la sécurité des soins, les 15-16 novembre. Cette journée s'est déroulée dans l'ensemble des établissements du Québec. Après une période de médiation entre la FIQ et le CPNSSS sous le regard du TAT (tribunal administratif du travail), les 2 parties se sont entendus à l'effet que la FIQ ne devait pas encourager à refuser de façon systématique le TSO et l'employeur ferait ce qu'il peut pour qu'il n'y en ait pas. Le 24 heures pour la sécurité des soins s'est relativement bien passée. La journée sans TSO du 8 avril dernier, avait eu une note parfaite. Personne au CHU de Québec n'avait été contraint de rester au travail. Malheureusement, le 15-16 novembre, il y a eu des TSO dans quelques secteurs...

Pour ce qui est de nos actions de visibilité, ça a été un succès!

Nous avons tenu une conférence de presse avec les deux autres syndicats affiliés à la FIQ à Québec et la couverture médiatique a été superbe. Nous avons manifesté sur un des viaducs de l'autoroute Henri IV. Par la suite, plusieurs entrevues avec différents médias ont eu lieu.

Chose certaine, il faut que des actions soient prises maintenant tant par la ministre que par la direction du CHU de Québec pour enrayer ce fléau « le TSO »
Ça ne peut plus durer...

Syndicalement
Nancy Hogan

Le rôle de votre chef dans la GIPT

C'est quoi la GIPT?? C'est la politique de Gestion Intégrée de la Présence et de la qualité de vie au Travail. Le CHU l'a adopté en septembre 2018. Je veux attirer votre attention sur un aspect de cette politique : le rôle de votre chef de service...

Tout d'abord, **le Service de Santé doit garder confidentiel tous les aspects de votre invalidité. À moins que vous n'avez révélé vous-même des informations sensibles, votre chef ne détient pas d'information sur votre dossier de santé.** Vous n'avez pas à parler de votre invalidité avec votre chef de service, c'est le Service de Santé qui gère votre invalidité. Vous ne déposez donc AUCUN billet médical à votre chef.

Maintenant que les rôles sont clairs, revenons à la politique. Selon la politique, il est demandé aux chefs de communiquer avec les salariées en invalidité. Mais pour faire quoi? La politique mentionne que Le CHU privilégie une gestion proactive qui favorise un climat respectueux et valorisant, un environnement sain et sécuritaire ainsi que la présence au travail pour l'ensemble des pratiques de gestion, applicables de l'embauche jusqu'au départ d'une personne. Votre chef vous appelle pour que vous gardiez un lien avec le milieu de travail. Elle vous informe de la date du party de Noël, qu'Artémise prend sa retraite ou que Julie a eu ses jumeaux. Elle peut aussi vous mettre au courant de certains changements sur le département ou des formations qui s'en viennent. Elle n'a cependant pas pour mandat de vous poser des questions sur la nature de votre invalidité, sur les traitements en cours ou sur votre date de retour au travail. Ça, c'est le rôle de qui? Du Service de Santé bien sûr.

Si les appels de votre chef de service sont insistants, trop fréquents ou s'ils ne cadrent pas avec les principes que je viens de vous expliquer, communiquez avec l'agente syndicale de votre site. Le Service de Santé veut être mis au courant des situations qui vont à l'encontre de l'application du GIPT.

Mélíchka Gagnon, agente site HSS et adjointe RLT

Symposium de l'OIIAQ

Le 20 et 21 juin 2019 avait lieu le premier symposium en soins de l'OIIAQ à St-Hyacinthe. Deux membres de l'exécutif du SICHU de Québec y ont participé. Durant cette rencontre, plusieurs projets porteurs visant à l'intégration des infirmières auxiliaires dans des milieux de travail ont été présentés. Ces projets novateurs permettent aux infirmières auxiliaires de mettre en pratique l'entièreté de leur champ d'expertise. Voici un résumé de certains de ces projets.

Le GMF-U Laval à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé du CISSS de Laval

L'intégration des infirmières auxiliaires a permis de rencontrer davantage d'usagers, leurs rôles et leurs responsabilités permettent de bonifier l'offre de service. L'infirmière auxiliaire en GMF exerce au sein d'une équipe interprofessionnelle et intervient à partir d'ordonnances médicales individuelles verbales, écrites ou selon les protocoles établis. Collaboratrice de l'équipe clinique, elle contribue à l'efficacité de la prise en charge et du suivi des patients inscrits. Par une approche client, elle favorise l'implication du patient et son sentiment d'appartenance envers le GMF. **En quatre ans, le nombre d'infirmières auxiliaires en GMF est passé de 60 à 600.**

Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, a monté un projet de mentorat en soins palliatifs par des infirmières auxiliaires. Dans le contexte actuel de développement, le CIUSSS de l'Estrie jugeait qu'il était pertinent d'y intégrer les infirmières auxiliaires, notamment puisque du mentorat est prévu pour les préposés aux bénéficiaires et les auxiliaires aux services de santé et sociaux. Six infirmières auxiliaires ont reçu la formation nécessaire pour ensuite assurer le mentorat. Depuis l'implantation de leur projet en janvier, ces 6 infirmières auxiliaires sont devenues des ressources pour leur collègues.

Le CISSS de l'Outaouais

La révision de la grille des activités professionnelles a permis une optimisation du champs de pratique des infirmières auxiliaires. Ceci a permis l'intégration des infirmières auxiliaires, dans plusieurs secteurs de l'urgence du CH de Gatineau. En permettant d'exercer pleinement leur champ d'exercice, les infirmières auxiliaires améliorent l'accès aux soins et l'efficacité du réseau. Le déploiement du champ pratique des infirmières auxiliaires dans sa totalité peut être une piste de solution pour aider à améliorer les conditions de ce réseau malade.

Nancy Légaré, infirmière auxiliaire et trésorière

Le SICHU en action!



Tirage de fin d'année



2019 tire à sa fin! Nous procéderons au tirage d'un poêle à fondue Ricardo parmi toutes les membres en règle du SICHU de Québec dans la semaine du 16 décembre!

Vous êtes automatiquement admissible au tirage si vous êtes membres en règle!

Pour vous en assurer, communiquez avec vos représentantes syndicales aux numéros suivants:

CHUL: 42758, HDQ: 15274, HEJ: 61246, HSFA: 54419, HSS: 84597

Votre exécutif du SICHU de Québec

Votre opinion est importante!

ATTENTION ATTENTION ! FAITES NOUS PART DE VOTRE OPINION!

Chaque année, le SICHU organise la fête SICHU! Pendant cette soirée d'envergure, nous prenons quelques instants pour souligner les 25 ans de service de nos collègues ! Déjà nous sommes à réfléchir à la fête de l'an prochain et nous souhaitons connaître vos idées de thèmes! Répondez au sondage publié sur la page Facebook du SICHU! Faites vite, la date limite est le 8 décembre !

Des copies papiers du sondage sont disponibles sur demande dans les bureaux syndicaux



Le RÉSEAU des militantes en SST

C'est sous le thème « **Non à la violence, développons nos compétences** » que le 4^e réseau SST-FIQ a eu lieu les 17 et 18 octobre dernier. Nous avons discuté de la violence, autant physique que psychologique, et de ses impacts. Quelques statistiques forts préoccupantes nous ont été partagées :

- **80% des infirmières dans le monde font l'objet d'une forme quelconque de violence au travail.**
- **60% des nouvelles infirmières démissionnent dans la première année si elles sont victimes de violence**
- **19% des infirmières seulement signalent la violence.**

La violence en milieu de travail est souvent banalisée. Lorsqu'un patient nous frappe par exemple, on a tendance à l'excuser. Combien de fois a-t-on entendu : « ce n'est pas sa faute, il est confus »? Pourtant, est-ce plus tolérable? Les membres de la catégorie 1 ne sont pas considérés comme un groupe à risque par le CNESST. La FIQ travaille ardemment à nous faire reconnaître comme un groupe prioritaire afin que nous puissions agir et que la CNESST prenne ses responsabilités envers nous. **Il est donc très important de dénoncer tout acte de violence que vous subissez dans le cadre de vos fonctions.**

Martine Caron, VP site HSS, responsable comité SST

La formation continue c'est l'affaire de toutes!

Visitez le kiosque du **Plan de Développement des Ressources Humaines**, afin d'en apprendre plus sur la formation continue. Le SICHU siège sur ce comité paritaire afin de planifier, analyser et recommander diverses formations au plan organisationnel et d'assurer la répartition équitable des sommes aux membres de la catégorie 1. De votre côté, c'est à vous que revient l'identification de vos besoins de formations et pour ce faire, vous devez faire des suggestions de formations à votre supérieur immédiat en fin d'année. L'obligation de formation du CHU de Québec est de 1,34% de la masse salariale, ce qui représente en moyenne 3,4 millions de dollars par année. Ça vaut la peine de s'en préoccuper!

Participez à ce kiosque! **Courez la chance de gagner le remboursement de formations en ligne**, sur le site de votre ordre (OPIQ, OIIQ, OIIAQ) d'une valeur de 50\$. Au plaisir de vous y rencontrer!

SITE	Emplacement	Date	Nuit	Jour	Soir
HEJ	Porte principale	18 novembre	7h45 à 8h30	11h00 à 14h00	15h00 à 16h00
HSS	Porte principale	21 novembre	7h45 à 8h30	***	15h00 à 16h00
HSS	Corridor cafétéria	21 novembre	***	11h30 à 13h30	***
CHU L	Hall du CME	25 novembre	7h45 à 8h30	11h00 à 14h00	15h00 à 16h00
HDQ	Porte Principale	26 novembre	7h45 à 8h30	11h00 à 14h00	14h45 à 16h00
HSF A	Croisée des chemins	27 novembre	7h45 à 8h30	***	15h00 à 16h00
HSF A	Corridor Cafétéria	27 novembre	***	11h00 à 14h00	***

Marie-Claude Cyr, VP Site CHUL, Responsable du comité PDRH